

3, sente du Coteau.
78 350 – Jouy En Josas.

Référence : Assemblée Générale Ordinaire.
 Objet : Nomination Gérant / début activité / Choix Fiscalité / TVA.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05/05/2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à onze heures, les associés de 2L Performance au capital de 1.000 € divisé en 100 parts de 10 Euros chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 3, sente du Coteau 78 350 – Jouy En Josas, sur convocation de la gérance faite en date du 5 mai 2024 à chaque associé. Sont présents - seuls associés de la Société - représentant en tant que tels la totalité des parts émises :

- - Monsieur Laurent Boyer, propriétaire de 30 parts sociales.
- - Monsieur Sez nec, propriétaire de 30 parts sociales.
- - Monsieur Sadys, propriétaire de 40 parts sociales.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. L'Assemblée est présidée par M. Jacques Guyader. Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du gérant : Mademoiselle Sadlys.
- Déclaration du début d'activité : 20/05/2024.
- Choix de la fiscalité : Impôts sur les sociétés – régime simplifié.
- Choix TVA - Déclaration annuelle.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le Président présente et commente les différentes composantes des propositions. Cette lecture terminée, le Président déclare la séance ouverte. Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix la résolution de l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture et les commentaires du gérant, approuve :

- Nomination du gérant et nomme Madame Léa Sadys qui accepte à compter de ce jour.
- Déclaration du début d'activité : 20/05/2024.
- Choix de la fiscalité : Impôts sur les sociétés – régime simplifié.
- Choix TVA - Déclaration annuelle.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De ce tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Jacques Guyader.

The block contains three handwritten signatures. The first is a cursive signature of Jacques Guyader. The second is a stylized signature of Laurent Boyer. The third is a signature of Léa Sadys, with the name 'Léa Sadys' written in a more legible script below it.